

Stratégies discursives et aspects lexicaux dans la chanson rai. Etude de cas

Lamine BENALOU *

Ce modeste travail dont le titre assez ambitieux pourrait paraître un peu présomptueux se présente en fait comme une réponse à la théorie de certains détracteurs de la chanson raï qui nient complètement l'existence de texte dans ce genre.

Les hypothèses de recherche auront donc pour but de démontrer qu'il y a matière à réflexion dans la structure textuelle de la chanson Raï

Plus précisément nous vous proposons d'ébaucher certaines pistes de recherche à propos de deux aspects qui nous ont paru fondamentaux dans une chanson Raï : Ce que nous appelons le jeu des pronoms ou polyphonie énonciative ainsi que le problème des emprunts lexicaux dans un texte Raï.

Notre premier souci a été de nous interroger sur les différentes situations d'énonciation que nous propose ce texte.

Nous avons donc distingué trois cas d'énonciation :

1) Celui où nous avons un locuteur à la première personne JE qui se dirige vers un allocutaire Toi féminin.

* Universitaire, Alicante

C'est le cas du refrain ainsi que celui des vers n° 3, 4, 26 et 27.

Ex : c'est pas mon habitude c'est la première hada haddi anà ah ya uxti

2) Celui d'un locuteur JE dirigé vers un allocutaire Toi lecteur et que nous trouvons dans les vers n° 9 et 18

Ex : Fa uhâr anà argatt fal ḥjị

3) Dans la troisième situation, nous trouvons un locuteur IL qui s'adresse à un allocutaire Toi lecteur. Voir les vers n° 5, 7, 8, 10, 12, 13, 19, 20, 21, 22 et 23.

Ex : Huwa skar wa txallat uhiyya llà

En résumé, trois situations d'énonciation se présentent à nous :

1. Personnage / narrateur -> Allocutaire Toi féminin
2. Personnage / narrateur -> Allocutaire Toi lecteur
3. Narrateur -> Allocutaire Toi lecteur

Nous voyons donc que dans les deux premiers cas nous avons un personnage / narrateur impliqué dans la narration de l'événement alors que dans le dernier cas il s'agit d'un narrateur omniprésent mais détaché de l'événement.

Nous remarquons aussi que dans le cas des strophes 3, 5 et 6 et qui correspondent respectivement aux vers 7, 8, 9, 10 - 14, 15, 16, 17 et 18, 19, 20, 21 ; il s'agit des mêmes événements vus selon deux situations d'énonciation différentes JE et IL

En outre un autre élément est à considérer c'est celui de la représentation ou l'audition du texte. En effet ce lecteur est en fait un auditeur. De plus et là réside l'autre intérêt polyphonique de ce texte c'est que l'auditeur féminin et aussi assimilé à l'allocutaire féminin auquel s'adresse l'énonciateur. Concrètement lorsque le chanteur récite :

uzàd zinak anà gla_ε sahti

L'allocutaire féminin et le public féminin ne font plus qu'un.

Nous constatons donc que dans cette structuration narrative qui implique actions, descriptions, dialogues et commentaires, le récit n'est plus monophonique c'est-à-dire une seule instance qui prend en charge la narration de l'événement mais au contraire polyphonique : l'événement est rapporté par une pluralité de voix.

On notera également le passage du subjectif au collectif.

Le second aspect de notre travail est celui des emprunts étrangers. Nous établissons ici la nuance entre ce que nous appelons emprunt linguistique et changement de code et là nous nous référons essentiellement à la distinction que fait Hudson entre la notion d'emprunt linguistique et celle de changement de code conversationnel.

Ainsi pour Hudson le changement de code survient lorsqu'un même locuteur utilise différentes variétés, (j'utilise le terme « variété » dans le sens que lui donne Hudson c'est-à-dire un terme général qui a l'avantage de contenir tous ces concepts de langue dialecte, registres –je cite : variété « ensemble d'éléments linguistique de même distribution sociale ». Hudson cite comme exemple de différentes variétés l'anglais, le français l'anglais de Londres, celui des commentaires de foot-ball). Le change-ment de code conversationnel est le fait de changer de variétés à l'intérieur d'une même phase et ce phénomène pourra même se répéter plusieurs fois.

L'emprunt au contraire n'implique aucun changement de variété lorsqu'un élément étranger s'utilise dans une langue et que cet élément est une partie intégrante de la langue première.

L'exemple qui suit nous permettra l'éclaircir cette différence : dans l'énoncé (balla_ε le garage) on considère ici qu'il y a un cas de changement de code, par contre si je dis (balla_εal garage) il y a ici un cas d'emprunt linguistique.

Dans le texte étudié les deux cas les plus évidents sont les suivants : (nasfa ki la lumière) (refrain) qui est un exemple frappant de changement de code. Le vers n° 23 nous révèle au contraire un cas d'emprunt (halkah arrouge) avec l'article défini arabe AL pour le terme français (rouge) voyons maintenant plus en détail chacun de ces emprunts. Le premier cas est celui du refrain qui est énoncé complètement en français. Nous savons qu'un refrain est une suite de mots ou de phrases répétés à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'un poème à forme fixe. Sa fonction entre autre, est de capter l'attention du lecteur ou de l'auditeur. De plus nous ne devons pas oublier que dans le Raï, bien souvent l'essence de la chanson est évidemment dans ce refrain qui va se répéter tout au long du texte.

En outre le vers n°22 est en fait la répétition du refrain (c'est pas mon habitude c'est la première) est la traduction de machi mdari (c'est pas mon habitude) (de quoi) (ixellaf), hadi al awla (c'est la première).

Nous constatons également que la traduction de (hadi al awla) par (c'est la première) comporte une légère erreur vu que la traduction complète serait « c'est la première fois ». Il y a omission du terme « fois » qui est justifié par le fait qu'en arabe on peut dire hadi al awla sans avoir à préciser (hadi al xatra al awla)

Le cas du changement de code (lumière) au vers n°3 peut être expliqué par la recherche de la rime qui existe entre première et vers n° 1) et lumière (vers n° 3).

L'emprunt linguistique utilisé du vers n°18 (danger) s'utilise beaucoup dans la variété linguistique algérienne. Ce terme a son équivalent en arabe (wa_εar), mais il n'a pas cette connotation de dangereux, d'interdit, je dirais même de tabou. Par exemple *al mra danger*, *azarga danger*, *bit ani_ε andak falil danger*, et ici a_εarab danger.

Le terme (arrouge) qui est évidemment vin rouge. On assiste ici à une **substantivation** de l'adjectif qui n'a pas d'équivalent dans le système sémantique de l'arabe algérien ainsi que *birra* qui a subi toutefois certaines transformations formelles.

Je voudrais conclure en précisant qu'il est évident que dans notre présentation nous n'avons élaboré qu'un travail préliminaire et descriptif qui nécessite de plus profondes analyses tant du point de vue de l'étude du dialogisme entretenu dans le texte que celui de l'interprétation et la fonction des emprunts linguistiques.

C'est pas mon habitude (Hasni)

1. C'est pas mon habitude,
c'est la première
2. Hada haddi anâ âh yâ
uxtî
3. Kî nxallas nasfâ kî la
lumière
4. Wanâ zînak anâ glaç
sahî
Refrain
5. Huwa skar wa txallat
uhiyya lâ
6. Mâyna alîk ya bent mâ
mâyna
Refrain
7. Fa nhâr uma nagamâ
urgadd fal εsîs
8. Gatlah man dallîla anâ
mâ ngîs
Refrain
9. Fa nhâr anâ argatt fal
εsîs
10. Gatlah man dallîla anâ
mâ ngîs
Refrain
11. Wâh a εabdaqqa
12. Râhâ mwâlfa taskar
watgîb asbâh
13. Xassaralhâ anaqra îr
dâr hâk tâh
Refrain
14. Jamais la dêr wahda
fazzîn kîfhâ
15. Xalxlatah anâ mâ dârs
hsâbhâ
16. Jamais la dert fazzîn anâ
kîfhâ
17. hsâbhâ
Refrain
18. Dâyar bâs mâ naskars
asrâb danger
19. Hallatlah sdarha
magwâh ilâ nxtaf
Refrain
20. Dâyar bâs mâ yaskars
asrâb danger
21. Hallatlah sdarha
magwâh ilâ nxtal
Refrain
22. Masî mdârî ixallat hadî
alawlâ
23. Halkah arrouge zadtah
al birra
Refrain
24. Alîk alîk
25. Wâh a εabdaqqa
26. Ukî nxallas nasfâ kî la
lumière
27. Uzâd zînak anâ glaç
sahî
Refrain